

Rapport sur le moral

I. Appréciation globale :

Au seuil de l'année 1997 et compte tenu de la dissolution arrêtée par le commandement au 31 mai 1997, l'appréciation globale du moral du Régiment peut être qualifiée de moyenne.

Trois données déterminent l'appréciation ainsi portée:

- l'inquiétude face à l'avenir et au changement,
- l'amertume de voir disparaître l'unité,
- la crainte de voir se distendre le lien Armée-Nation.

II. Satisfactions et préoccupations majeures :

On doit cependant considérer qu'après être passé par un point bas lors de l'annonce des réformes puis de la dissolution, le facteur moral tend à s'améliorer notablement au fur et à mesure que les informations se font plus précises tant sur le profil de la future réserve que sur les décisions de réaffectation des cadres prises très tôt par le commandement.

Trois idées-forces ont permis de valoriser le message destiné aux cadres du Régiment et ont ainsi contribué à "regonfler" le moral:

- réserve = corps de professionnels à temps partiel,
- réserve = complément indispensable et indissociable de l'armée d'active,
- maintien de la ressource ayant souscrit un ESR.

A l'évidence deux facteurs déterminants assoieront, à court terme, la crédibilité de la réforme aux yeux des cadres et susciteront leur adhésion et, partant, le maintien de leur engagement :

- la mise en œuvre rapide et efficace des URRP (Unités de Réserve de Régiment Professionnel) et la forte implication des cadres d'active dans leur montée en puissance,
- l'accentuation des efforts budgétaires consentis pour amener, par une instruction suivie, les cadres affectés au niveau requis leur permettant de remplir efficacement leurs nouvelles missions.

A cet égard il peut être suggéré, à titre complémentaire, de mieux faire connaître à la nation ce qu'est la réserve par des actions de communication ciblées, développées parallèlement à l'actuelle campagne de communication sur les besoins en recrutement de l'Armée de Terre.

III. Facteurs d'évolution du moral collectif

Les considérations suivantes méritent d'être soulignées:

- 1) le maintien d'un niveau d'instruction et d'activité soutenu en portant grande attention au montage et à la qualité des exercices lamenent les états d'âme.
- 2) l'encadrement, fortement impliqué, s'investit totalement et de manière très positive pour relayer l'information en organisant régulièrement des contacts individualisés et des activités de cohésion autorisant ainsi le maintien d'une bonne motivation.


3) l'amélioration très sensible du suivi de carrière des cadres et de leurs récompenses par la CMD est ressentie très positivement.

4) le corps des officiers et des sous-officiers forme un ensemble très soudé où règne une camaraderie de très bon aloi, empreinte de respect mutuel, de valeurs éthiques partagées et d'un souci commun du travail bien fait.

5) des rapports en tous points remarquables avec l'ensemble des cadres du 99°RI qui s'ingénient à répondre toujours très positivement à nos sollicitations.

En conclusion et en dépit des difficultés résultant de la mise en œuvre de la réforme se dégage une impression favorable d'une unité cohérente et unie cherchant toujours à agir avec pleine efficacité sans se laisser envahir par des réactions émotives incontrôlées.

Des professionnels à temps partiel se profilent à l'horizon immédiat!


Le Lieutenant-Colonel VIAOUE
Commandant le 299° Régiment d'Infanterie